

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

Hors du Département, 1 fr. de plus par trimestre.



Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.
Le Censeur insère gratuitement tous les Articles, Lettres
et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus
de signatures connues.

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6,
au 1er.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs
de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des
Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUE - DE-
NUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être
adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en
chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le mardi. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 17 JUIN 1846.

La séance de la chambre des députés de samedi dernier a eu un caractère des plus étranges, et doit donner une idée fort bizarre d'une session et d'une législature qui finissent en même temps, comme aussi elle témoigne des singulières préoccupations des représentants du pays, au moment où leur mandat expire. Il n'y avait plus de discussion; les députés étaient évidemment fatigués, pressés d'en finir, d'aller prendre un peu de repos avant de commencer leur campagne électorale. Ils n'avaient plus d'énergie que pour écarter de l'ordre du jour les projets de loi qui auraient demandé quelques heures d'étude ou ramené à la tribune des orateurs dont ils sont las. Le vote était un tohu-bohu; encore le président trouvait-il qu'il était parfois inutile, tant il comprenait l'unanime impatience de la chambre. Cela ressemblait assez bien au sauvetage d'une armée en déroute.

L'ordre du jour, élagué déjà, comportait encore des projets qu'il était urgent de voter, d'autres que l'on pouvait, sans trop de dangers, remettre à la session prochaine, et qui, dans tous les cas, n'avaient pas l'importance des premiers. Ce sont précisément ceux-ci que la chambre entend voter sans doute au pas de course; pour les autres, ils viendront quand ils pourront.

L'Angleterre, on le sait, dominée par la préoccupation des événements qui peuvent d'un jour à l'autre éclater en Europe et amener la guerre, fortifie ses côtes, cherche à les mettre à l'abri soit d'un débarquement, soit d'une attaque par mer; chez nous, on ne bâtit des forts qu'à l'intérieur, et il est assez évident qu'ils sont construits plutôt dans le but d'empêcher les insurrections qu'en vue d'une résistance à opposer aux étrangers.

L'abandon dans lequel on laisse le littoral de la France, l'impuissance dans laquelle nous serions sur plusieurs points de résister à une tentative, à moins d'efforts extraordinaires, le danger d'une telle situation ont motivé de vives réclamations, qui ont retenti jusqu'à la tribune, et le ministre a enfin présenté un projet de loi relatif aux fortifications du port du Havre. Tout imposait aux représentants du pays l'obligation de s'en occuper sérieusement... Ils l'ont rejeté de l'ordre du jour, ils l'ont renvoyé à une autre session, comme si la paix devait être éternelle.

La chambre était saisie d'un projet pour réparations, agrandissements, curage des ports de commerce; elle l'a religieusement maintenu à l'ordre du jour. Vote de marchands qui préparent leur réélection!

Le ministre demandait quelques millions pour l'achèvement d'édifices publics, et notamment pour la démolition du clocher de Saint-Denis. La chambre a décidé qu'elle discuterait ce projet; mais il faut se hâter d'ajouter que, par compensation, elle a immédiatement écarté celui qui avait pour objet les fortifications de Cherbourg et de Saint-Nazaire, comme elle avait repoussé celui du Havre. Vainement M. de Tocqueville a-t-il essayé de faire comprendre le danger d'ajourner les travaux de défense de Cherbourg; en vain a-t-il expliqué que, du côté de la terre, l'ennemi, maître pendant quelques heures des hauteurs qu'il s'agit de fortifier, et qui aujourd'hui sont occupées, peut non seulement détruire la ville de fond en comble, mais pulvériser l'arsenal et incendier un matériel de quatre-vingts millions; la chambre a été indifférente au danger, et a eu le triste courage d'ajourner le projet. La France est si riche en matériel! Elle a si bien réparé les pertes de l'incendie de Toulon! Elle a tant de motifs de compter sur l'amitié de

l'Angleterre, sur les sympathies des rois de l'Europe, qu'en vérité il n'est pas besoin de se prémunir contre les éventualités de l'avenir. Les ministres n'ont pas insisté; il est probable qu'ils sont assurés de l'élection de Cherbourg.

Nous nous sommes expliqués dans notre dernier numéro sur l'ajournement de la proposition de M. Delessert relative aux concessions de mines. Qu'importe le monopole qui s'établit! qu'importe que le sang des ouvriers puisse être encore répandu! Il était bien plus utile de maintenir à l'ordre du jour le projet relatif aux crédits supplémentaires des chemins de fer d'Orléans à Vierzon et de Nîmes à Montpellier; la chambre n'y a pas manqué.

Il est question d'agrandir l'enceinte de Toulon, le grand port militaire de la Méditerranée; la chambre n'avait pas le temps de s'occuper d'objets de cette importance, elle a écarté le projet. Mais on demande un million pour acquisition de terrains à joindre au muséum d'histoire naturelle qu'un ajournement ne menace pas de faire périr, puis près de trois cent mille francs pour la publication d'un ouvrage sur les découvertes faites dans les ruines de l'ancienne Ninive; la chambre ne pouvait pas refuser de maintenir ces projets à l'ordre du jour.

Des terrains domaniaux ont été usurpés; l'Etat laisse périliter ou du moins modifier dans les mains de détenteurs illégitimes des propriétés qui lui appartiennent; une loi allait régulariser cet état de choses extrêmement dangereux, la chambre l'a ajournée.

Ainsi, la chambre fait un effort suprême pour s'occuper précisément des objets qui intéressent le moins le pays; après le sublime dévouement qu'elle montre soit pour les intérêts particuliers, soit pour des projets d'un ordre secondaire, elle finira au plus vite, et à peine restera-t-il assez de monde pour valider le vote du budget des recettes qui ne sera qu'une vaine formalité. Il eût peut-être mieux valu perdre moins de temps à disputer sur des tracés de chemins de fer; mais chaque ville, chaque ligne, chaque vallée avait son champion forcé de descendre dans l'arène, non pas pour chercher un triomphe qui lui était parfois bien indifférent, mais pour conquérir les voix qui doivent le renvoyer à la chambre. Dans plusieurs localités, les élections ne seront pas faites par des citoyens; elles seront faites par les rails des lignes de fer, les pierres de taille des églises et des édifices, les pavés des grandes routes. C'est une phase tout-à-fait nouvelle du régime constitutionnel.

Il se passe en ce moment à Bellac (Haute-Vienne) quelque chose de fort singulier: c'est l'apparition tout-à-fait inattendue de M. l'amiral Dupetit-Thouars qui se présente comme candidat ministériel contre l'honorable M. Maurat-Ballange. Chacun se rappelle les tristes et solennels débats de la chambre dans la question de Taïti. Chacun se rappelle, la rougeur au front, que la majorité ministérielle, malgré les efforts de l'opposition, sanctionna par son vote le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars, comment elle consentit plus tard à payer l'indemnité Pritchard. Chacun se rappelle enfin qu'une épée d'honneur ayant été offerte à l'amiral, il la refusa par des raisons de discipline, mais en disant des paroles qui satisfirent pleinement la commission radicale chargée de lui en faire l'hommage. Comment imaginer après cela que l'amiral se portât contre les membres de l'opposition qui l'avaient soutenu et qu'il arborât le drapeau du ministère qui l'avait désavoué? Voilà pourtant ce qui arrive. C'est d'abord sur l'arrondissement de Chinon, si bien représenté par M. Crémieux, que l'amiral a daigné jeter les yeux. Repoussé à Chinon, il se retourne aujourd'hui vers Bellac après avoir manifesté sa mauvaise humeur dans une lettre rendue publique.

N'est-ce pas déplorable que l'ambition égare à ce point un homme que l'opinion publique avait adopté, et qui, s'il l'eût voulu, fut venu s'asseoir à la chambre, comme ami de ceux qui l'ont défendu, et non comme ami de ceux qui l'ont frappé? Nous le disons avec douleur, en acceptant l'appui du ministère contre M. Maurat-Ballange, l'amiral Dupetit-Thouars se manque à lui-même et gâte la belle situation que les événements de Taïti lui avaient faite. Il faut ajouter qu'il n'épargne rien pour réussir, et qu'à Bellac comme à Chinon il s'adresse à la fois aux conservateurs et aux légitimistes. Il aura sans doute les voix des conservateurs, mais celles des légitimistes lui feront défaut, dit-on.

Des autres élections du département de la Haute-Vienne, une seule pourra donner lieu à une lutte sérieuse, celle de Rochechouart. En 1839, M. Tixier, avocat à Limoges, battu, à la grande joie de la coalition, M. Edmond Blanc à Limoges. M. Edmond Blanc était alors secrétaire général du ministre de l'intérieur. C'était le triomphe de la pureté électorale sur les manœuvres administratives, et le jour où M. Tixier entra pour la première fois dans la salle des conférences, il reçut une sorte d'ovation. Les temps changèrent, et M. Duchâtel obtint de l'égoïsme, en 1842, la nomination de M. Blanc qui a depuis bien su exploiter sa position. Au commencement de la session dernière, cependant, M. Blanc vit avec tant de peine la nomination de M. Laurence à la direction générale des contributions directes, qu'il parut un instant passer dans l'opposition. Mais M. Duchâtel le calma, et l'on assure qu'il lui a promis une bonne place financière. En attendant, M. Tixier se représente aux électeurs, et nos vœux les plus ardents sont pour son élection, qui est, dit-on, très probable.

Paris, le 15 juin 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les excitations de la presse ont fait comprendre à M. le prince de la Moskowa qu'il ne lui était pas possible de rester dans la situation que lui ont faite les précédents judiciaires rappelés par M. Pasquier à propos de l'affaire Lecomte. M. de la Moskowa demandera à M. Pasquier l'explication de ses paroles, et M. Pasquier la lui donnera, dit-on, d'une manière satisfaisante. S'il n'en était pas ainsi, ou si la chambre des pairs s'opposait à ce que l'incident fût porté devant elle, M. de la Moskowa donnerait, assure-t-on, sa démission, et se présenterait, lors des prochaines élections, dans plusieurs collèges, qui très certainement alors se disputeraient l'honneur de l'envoyer à la chambre. Mais toutes les influences seront employées et mises en jeu pour que l'affaire ne se termine pas d'une manière aussi éclatante; et comme M. de la Moskowa ne s'est jamais montré bien difficile ni bien exigeant, il y a tout lieu de croire que tout s'arrangera.

M. Guizot a demandé hier à la chambre, pour la troisième fois, l'ajournement de la discussion sur les affaires de la Syrie. La majorité y aurait sans doute consenti très volontiers; mais M. Léon de Malletville, qui, le premier et à diverses reprises, a manifesté l'intention de soulever cette question, a persisté dans cette intention, et c'est demain qu'il donnera suite à ses projets. D'après ce qu'a dit hier M. Guizot, il est probable qu'il laissera parler l'orateur, mais qu'il ne lui répondra pas.

Il y a quatre ans, jour par jour, que fut rendue la loi qui a donné l'impulsion aux grandes entreprises de chemins de fer. A ce moment, les études du chemin de fer du Nord n'étaient pas complètement achevées; pas un coup de pioche n'avait été donné sur la vaste étendue de son tracé; aujourd'hui, ce grand travail est fini. 330 kilomètres de chemin, pour ne parler que de l'artère principale, sont achevés; des ouvrages d'art nombreux et considérables sont exécutés; des édifices splendides ont été édifiés. Cette œuvre gigantesque, qui a absorbé tant de millions, n'a pas duré quatre ans. C'est aux ingénieurs de l'Etat qu'il faut en faire honneur, et c'est là ce qui augmente le regret que nous avons toujours éprouvé de voir ces magnifiques travaux livrés à l'exploitation de l'industrie privée.

Crusô chaque journée. Il y avait entre eux cette légère différence que l'une marquait sur sa peau et l'autre sur du bois.

— John, vous avez pris le veau, le pâté et la bière? dit la petite femme. S'il manque quelque chose, vous pouvez aller le chercher sur-le-champ.

— Tout est ici, en sûreté.

— Partons. Hue!

Ceci était à l'adresse du cheval, qui fit la sourde oreille et ne bougea pas plus qu'un soliveau.

— John! faites donc: Hue!

— Il sera temps tout-à-l'heure.

— Quel taquin vous êtes! Ne savez-vous pas que je me fais une fête de ce pique-nique? Tous les quinze jours, depuis notre mariage, nous n'y avons pas manqué. Eh bien! si tout n'était pas en règle une fois, il me semble qu'il nous arriverait malheur.

— C'est une bonne pensée, dit le voiturier, et je vous en respecte davantage, petite femme.

— Et moi, je ne veux pas de votre respect, monsieur! répliqua Dot toute rouge. C'est aimable!

Ils partirent.

— A propos, dit John, et le vieux gentleman?

Dot parut visiblement embarrassée.

— Le drôle de corps! continua-t-il, sans prendre garde au malaise de sa femme. Je n'en jurerais pas, mais je veux bien croire qu'il n'a pas de mauvaises intentions.

— Pas le moins du monde. Moi, je jure... je jure qu'il n'en a pas.

— Vrai? dit John avec son grand sérieux. Tant mieux, si vous en êtes certaine; c'est pour moi une garantie. Seulement, il est étrange qu'il ait choisi précisément notre maison pour s'y installer; ne trouvez-vous pas? Il y a des hasards singuliers!

— Oui, très singuliers, répondit Dot d'une voix si basse qu'il l'entendit à peine.

— Pourtant il a l'air d'un bon vieux brave homme, et il paie comme un gentleman. Ce matin, j'ai eu un long entretien avec lui. Il m'entend déjà beaucoup mieux, parce que, dit-il, il s'est habitué à ma voix. Il a longuement parlé de lui, j'en ai fait autant de moi-même, et je l'ai engagé à ne pas dormir si souvent. A quoi songez-vous donc là, Dot?

— A quoi je... mais... je vous écoutais.

— En voyant votre physionomie distraite, on ne s'en serait pas douté, dit l'honnête mari.

Dot ne répondit pas. Ils roulèrent quelque temps en silence. Mais le moyen de le garder long-temps sur une route où ils connaissaient tout le monde? C'était une averse de bonjours. A quoi l'on répliquait ici: Comment vous portez-vous? là par un salut familial; à l'un par un sourire, à l'autre par un signe de tête.

Puis, c'était le piéton qui cheminait, ou le cavalier qui trottait près de la voiture, dans le seul but de délier un peu sa langue avec nos voyageurs. Et l'on échangeait quelques nouvelles et quelques bonnes histoires des deux côtés.

Boxer, toujours courant, annonçait partout l'arrivée de ses maîtres. Il était si connu, si caressé! Chacun disait: Voilà Boxer! et les poules devaient aussi le penser, car, aussitôt que sa queue et ses oreilles pointaient à l'horizon, elles détalèrent au plus vite, peu empressées de faire plus intime connaissance.

Boxer n'avait aucun repos. Il sondait les carrefours, explorait les murailles, sautait dans les parterres. A sa vue, les pigeons s'envolaient, les chats se hérissaient, et dans les auberges on l'accueillait comme un habitué. «Tiens! disait celui-ci, voilà Boxer! Le voiturier n'est pas loin.» Le chien et la nouvelle circulaient, et c'était un grand hasard qu'il ne sortît pas au moins quelques buveurs pour souhaiter le bonjour à John et à sa gentille femme.

D'ailleurs, les paquets étaient nombreux à distribuer sur la route. La charrette s'arrêtait fréquemment. Alors s'engageaient avec les pratiques des conversations que Dot et Boxer écoutaient toujours avec impatience. On voyait à l'écart un jeune groupe de curieux; ils admiraient la petite femme, et ce n'était qu'un concert de louanges, d'oeillades assassines et d'amoureux soupirs. Ce spectacle égayait fort maître John. Comme il se carrait! comme il avait bonne envie de dire: «Cette jolie Dot, que vous admirez tant, elle est à moi, rien qu'à moi!»

La tournée était assez pénible avec le ciel noirâtre et la bise de janvier; mais qui s'inquiétait de ces bagatelles? Pour sûr, ce n'était pas Dot, ni Tilly au moins. Aller en voiture, c'était pour elle le comble des joissances humaines, la plus hardie de ses espérances. Serait-ce le poupon? Il a bien autre chose à faire, ma foi! de façon ou d'autre.

FICULETON DU CENSEUR. — 17 ET 18 JUIN.

LE GRILLON DU FOYER.

COUTE DE PÈS.

(Suite.)

Cependant tout était en l'air chez John Peerybingle. On se préparait à partir pour le pique-nique, et partir sans l'enfant, il n'y fallait pas songer. Les misères aux quelles il est régulièrement sujet, et qui sont les relais de sa journée. Par exemple, à présent que le voilà aux trois quarts de sa toilette, épinglé et emmaillotté, vous croyez bonnement qu'en un tour de main on en va faire un moutard gentil à croquer? Point. On le coiffe de l'habit et on le fourre au lit. C'est un petit somme d'une grande demi-heure. Il s'éveille, criant, grognant, pleurant. Après, — ma foi! je veux que vous le dire, — après sa bouillie, le ventre content, il replit somme. Dot profita de cet instant de répit pour se faire belle, et Tilly suivit l'exemple de sa maîtresse. Elle passa à la hâte un corsage d'une mode si peu ajustée comme il faut à sa taille. C'était un quelque chose d'étroit ici, de lâche par là, et d'une couleur impossible.

L'enfant fut aussi de la fête. Grâce aux efforts combinés des deux femmes, on le glissa victorieusement dans un maillot, on lui ceignit la tête d'un bonnet, et le tout fut entortillé dans un manteau d'un jaune-crème appétissant.

Avant le cortège s'ébranla. Le vieux cheval hennissait d'impatience, et le nez au vent, n'attendait qu'à peine le signal du départ.

Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle était là toute fraîche et tout prêt à partir.

John, que faites-vous? Et Tilly?

— Permis de hasarder pudiquement quelques mots sur les jambes, miss, je ferai observer que la fatalité ne manquait jamais, d'un essieu ou d'un marche-pied, d'accrocher celles de Tilly.

Elle marquait chaque ascension avec un cran, comme Robinson

Telles sont les observations qui furent soumises à M. le ministre des travaux publics, lorsque nous fûmes instruits qu'une demande de concession directe lui avait été adressée pour un chemin qui devait compléter la ligne Bourbonnais, pour le chemin de Moulins à Lyon. Cependant, des sollicitations pressantes étaient faites à l'administration supérieure pour la détermination à présenter ce projet à la sanction législative; nous étions menacés de voir nos observations méconnues, d'échouer dans nos protestations. Nous dûmes envisager la question sous une autre face, et nous déposâmes entre les mains de M. le ministre des travaux publics une soumission pour la concession du chemin du Bourbonnais par Fontainebleau, Montargis et Nevers.

Notre proposition était plus avantageuse à l'Etat que celle qui lui était présentée en concurrence, car, en même temps que nous assurions aux populations du centre une communication plus rapide sur Paris, nous procurions, par un parcours de 59 kilomètres, entre Paris et Fontainebleau, l'usage d'une tête de ligne qui rentrera dans le domaine public un demi-siècle après le chemin d'Orléans; d'un autre côté, en prolongeant le chemin de Fontainebleau sur Nevers par Montargis, nous obtenions sur le parcours de Fontainebleau à Orléans et de Vierzon, un raccourcissement de 60 kilomètres.

Nous avions ainsi des droits à une préférence incontestable; mais aujourd'hui toute décision à cet égard est encore ajournée. Nous commençons incessamment les études que nous sommes autorisés à faire sur la ligne de Paris à Lyon par Fontainebleau et Nevers.

Première journée.

Nous arrivons tout-à-l'heure de Lille, harassé, accablé par la poussière, la chaleur, par la soif, par la faim. Cependant il faut prendre la plume et trembler entre nos doigts irrités par une nuit d'insomnie. Marche ! marche ! raconte-nous, chroniqueur, ce qu'on t'a montré sur cette route nouvelle qui joint Paris à Lille et à Bruxelles, et va ouvrir à toutes les classes intermédiaires des sources de prospérité inconnues. Tu peux parler librement, critiquer ce qui était mal, louer ce qui était bien, et, pour cette dernière tâche, nul ne songera à te soupçonner de complaisance et de partialité.

Des cinq heures du matin, hier dimanche, de nombreux équipages et de plus modestes véhicules sillonnaient les rues de Paris, portant à l'embarcadere du chemin du Nord, place Lafayette, les invités que M. de Rothschild et les administrateurs de la compagnie, agissant en son nom, avaient choisis d'une invitation. Il y avait deux cartes, l'une donnant droit au voyage aller et retour, de Paris à Bruxelles, l'autre admettant le voyageur quelconque que la compagnie offrait aux invités, à Lille, et au bal, à Bruxelles. Il devait y avoir deux départs, l'un à six heures du matin, l'autre à sept. Nous sommes parti à six heures.

Il y avait là des hommes de toutes les professions, de toutes les opinions, des académiciens, des gens de lettres, journalistes et faiseurs de feuilletons, des ingénieurs, des financiers de toute espèce, des pairs, des députés, des employés des ministères, M. le ministre du commerce en grand uniforme, et quelques personnages belges affublés du grand cordon de la Légion d'Honneur et de plaques sur les deux côtés de la poitrine ; je ne sais s'ils n'en avaient pas au dos. On recevait les invités dans les salons de l'embarcadere, meublés avec un confort que l'on a remarqué ; on leur présentait un plan détaillé de la route jusqu'à Amiens. D'Amiens à Paris, vous vous orientez comme vous pouvez ; l'idée du plan n'est pas

— Les murailles que baigne l'Oise, ou que les carri-
ères dénoncent l'inexpérience des cultivateurs. En même
temps arrive souvent d'être enseveli entre deux talus infiniment
fatiguer les yeux comme si c'était de la neige. Quand vous
d'Amiens, au moins la vue des marais de Boves et de Longue-
ville, et le chasseur, attristé par une succession de plaines mon-
tantes, peut au moins un moment rêver bécassines...
— Nous sommes dans l'embarcadère d'Amiens, à cent pas de Saint-Acheul, et tout en face du grand séminaire
les hautes fenêtres plongent sur les lieux ou descendent la
La scrupule en passant. Quand nos gracieuses Parisiennes
patrie de Gresset, et que, courbant légèrement leur taille, elles
poseront sur le marche-pied, pour quitter la voiture, tranchant
non emprisonné dans son brodequin provocateur, tranchant
leur sur un bas blanc bien tiré, mis en vue par mégars
est l'usage ; je vous le demande, monsieur le directeur du
et, que voulez-vous (que devienne la théologie dans les cerveaux
et que vous avez en votre garde ? Défilez-vous des vitres de v

« On nous donne comme positive la petite transaction électorale suivante, dont nous savons tous les noms propres.
 » Un électeur de l'arrondissement de Briey fit, dans le courant de l'année dernière, la demande d'être autorisé à défricher cinq hectares de bois voisins de sa maison de culture. Sa demande était

M. Lanne, représentant l'Union, journal catholique, fondé pour combattre les mauvaises tendances et faire triompher tous les saints principes de morale et d'équité, avait, à force de sollicitations et d'instances, décidé M. Aubert, juge de paix à Lagny, d'accepter la rédaction en chef. M. Aubert, séduit par les promesses de M. Lanne, avait tout quitté.

Il avait sacrifié son avenir ; puis, un beau jour, après avoir été,

pendant trois mois environ, rédacteur en chef du jour l'Union, il s'était vu brutalement expulsé sans qu'on lui offrit même une indemnité raisonnable pour le préjudice qui lui était causé. M. Aubert, après avoir épuisé toute voie de conciliation, finit, de guerre lasse, par s'adresser à la justice.

L'affaire avait été mise en délibéré après les plaidoiries de M. Daviel pour le demandeur et de M. Lemarié pour le défendeur.

Le tribunal, vidant son délibéré, reconnaissant, en droit, qu'il n'était point loisible à un propriétaire de journal d'expulser un rédacteur sans forme de procès, et en fait, qu'un grave préjudice avait été causé à M. Aubert, a condamné M. Lanne à payer à ce dernier 6,000 f. à titre d'indemnité. (Droit.)

Nouvelles Étrangères.

SUISSE.

D'après un correspondant du *Verfassungsfreund* de Berne, il y aurait une certaine agitation dans le district de Morat. On serait mécontent de voir qu'on ne respecte nullement le droit de cette contrée d'avoir un représentant au conseil d'état. On y parlerait d'une protestation et même d'une assemblée populaire pour réclamer que l'égalité des droits de tous les citoyens soit respectée.

ESPAGNE.

Les nouvelles de Madrid sont du 8 juin, et celles de Barcelonne du 9.

Le cabinet Isturiz semblait convier, par ses journaux, les partis opposants à se présenter pacifiquement et constitutionnellement dans l'arène électorale. Or, M. Pascual Madoz, ex-député progressiste, ayant demandé au chef politique de Madrid l'autorisation de convoquer une assemblée d'électeurs du parti libéral, s'est vu accueilli par un refus.

L'*Espanol*, journal de la nuance Pacheco, pour démontrer la nécessité de réunir les cortès avant leur dissolution et de leur faire autoriser la perception de l'impôt jusqu'à la convocation d'une nouvelle assemblée, confesse que si le cri à bas le système tributaire était en ce moment proféré sur quelque point de l'Espagne, on pourrait voir se répéter les événements du royaume voisin.

La corvette à vapeur le *Cuvier* est arrivée à Barcelonne, venant des îles d'Hyères, avec mission de s'assurer si des vaisseaux de ligne

pouvaient prendre mouillage dans la rade. L'escadre Joinville passerait donc par là avant de se rendre aux Baléares.

Le gérant responsable, B. MURAT.

Eaux minérales naturelles, hydro-sulfureuses, de Cauvalat, près du Vigan (Gard).

Le joli établissement de bains de Cauvalat est en pleine activité depuis le 15 mai. L'été de 1846, qui paraît devoir être très chaud, promet un grand nombre de baigneurs à cet établissement, qui est si heureusement situé, à 32 kilomètres de Nîmes et de Montpellier, et dans le plus joli et le plus frais vallon des Cévennes. Nul doute que ces bains, par leur position pittoresque, leur efficacité reconnue, le confortable qui y règne, les soins pressés qu'y reçoivent les baigneurs, l'excellente table et les distractions de tout genre qui s'y trouvent, ne continuent à être le rendez-vous d'été de l'élite de la société des départements méridionaux.

L'établissement est aujourd'hui en mesure de pouvoir fournir aux baigneurs tout ce qu'ils ne voudraient pas apporter en fait de linge et d'argenterie.

S'adresser, pour avoir des appartements, à M. Ernest Pelon, directeur des bains de Cauvalat.

Nous nous empressons d'annoncer la publication des *Trois Fiancées* et de la *Fontaine aux Perles*, les deux nouvelles romances d'ETIENNE ARNAUD, le compositeur actuellement en si grande vogue dans le monde musical. Mmes Sabatier et Iweins d'Hennin ont pris sous leur patronage ces nouvelles productions, qui ne tarderont pas à obtenir le succès de leurs aînées, dont BURGMULLER s'est inspiré pour publier ses deux charmantes fantaisies, valse et polka, *Ta Main et Ma Brunette*, ainsi que ses grandes valse brillantes *les Yeux bleus* et le *Ramier messager*, si recherchées par nos pianistes.

Bulletin de la Bourse de Paris du 15 juin 1846.

La bourse a commencé avec toutes les apparences de la hausse. On a fait, avant l'ouverture, 83 15, et cette amélioration, basée sur la ferme tenue des fonds anglais, paraissait devoir avoir des suites. Au parquet, le premier cours a été 83 15, mais on ne l'a pas franchi.

Trois pour cent.....	83	»
Quatre pour cent.....	106	23
Quatre et demi pour cent.....	112	50
Cinq pour cent.....	120	10
Emprunt de 1844.....	»	»
Trois pour cent belge.....	»	»
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	»	»
Cinq pour cent belge.....	100	3/8
Cinq pour cent napolitain.....	»	»
Récépissés Rothschild.....	»	»
Cinq pour cent romain.....	109	»
Cinq pour cent portugais.....	»	»
Trois pour cent espagnol.....	»	»
Deux 1/2 p. 0/0 hollandais.....	»	»
Banque de France.....	3492	50
Comptoir Ganneron.....	1143	»
Banque belge.....	»	»
Caisse Lafitte.....	1253	»
Obligations de Paris.....	»	»

CHEMINS DE FER.	
Saint-Germain.....	1065
Versailles (rive droite).....	»
— (rive gauche).....	277 50
Paris à Orléans.....	1230
Paris à Rouen.....	1017
Rouen au Havre.....	740
Avignon à Marseille.....	»
Strasbourg à Bâle.....	623
Orléans à Vierzon.....	600
Amiens à Boulogne.....	383
Montreuil à Troyes.....	»
Bordeaux à la Teste.....	736 25
Chemin du Nord.....	415
Dieppe et Fécamp.....	503 75
Paris à Strasbourg.....	515
Tours à Nantes.....	537 50
Paris à Lyon.....	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 17 juin.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		15 COURANT.		FIN COURANT.	
	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille prime d. 10.	»	»	880	»	880	878 75
Paris à Orléans. prime d. 10.	»	»	1245	1246 25	»	»
Paris à Rouen. prime d. 10.	»	»	»	»	1252 50	»
Orléans à Vierzon. prime d. 10.	»	»	620	»	»	»
Bordeaux à Orléans prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris. prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes. prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord. prime d. 10.	»	»	736 25	»	732 50	737 50
Paris à Lyon. prime d. 10.	»	»	557 50	556 25	745	558 75
» prime d. 10.	»	»	»	»	541 25	»

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

Etude de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1.

VENTE AUX ENCHÈRES, A L'AMIABLE,

D'UNE MAISON

Située à Lyon, à l'angle des rues de la Liberté et de la Reine, portant sur cette dernière rue le n. 48.

composée de rez-de-chaussée, entre-sol et cinq étages au-dessus.

Cette vente aura lieu le 18 juin 1846, à l'heure de onze du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1. (3530)

S'adresser, pour les renseignements, soit à M. Fayolle, propriétaire, demeurant à Lyon, rue de la Liberté, soit à M^e Laforest, chargé de traiter de gré à gré avant le jour fixé pour l'adjudication.

BEAU DOMAINE DE ROLLIN à vendre.

Le BEAU DOMAINE DE ROLLIN (commune de Puy-gaillard), à 22 kilomètres de Montauban (Tarn-et-Garonne), sur une route départementale rattachée à celle de Paris, sous un climat très pur, longé par une route départementale de Caussade à Monclar, avec un embranchement sur le département du Tarn, d'une contenance agglomérée de 170 hectares, savoir : 100 hect. terre labourable, 21 hect. vignes, 28 hect. bois, 11 hect. prairies, 10 hect. pâtures; se compose de 4 métairies, bonne nature de terre, ayant chacune une maison d'exploitation; en outre, de deux vastes maisons de maître, à 1 kilomètre de distance.

On se rend de l'une à l'autre par une allée de plus de 200 platanes en pleine prospérité.

Celle qu'habite le propriétaire, située sur une plaine élevée, ombragée de beaucoup d'arbres de diverses espèces, a de grandes et complètes dépendances.

Cette terre est favorable à la chasse et se distingue par une plantation de 3 à 4,000 peupliers de belle venue. L'impôt s'élève à 1,200 fr.

Prix : 280,000 francs. — On laissera, à volonté, dans les mains de l'acquéreur, la moitié, à un intérêt à 4 0/0.

S'adresser à M. Jayle, receveur des domaines à Montauban; (1478)

A M. Jayle, directeur des postes à Tarare; Et à M^e Niodet, notaire, place Bellecour, à Lyon.

A VENDRE,

Pour cause de cessation de commerce et pour entrer en jouissance de suite,

LE FONDS DE L'HOTEL DES CHAMPS-ÉLYSÉES,

Situé à Mâcon, place de la Barre.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, soit au propriétaire, soit à M^e Lamain, notaire à Mâcon, rue Lamartine, n. 30, et à Lyon, à M^e Laval, notaire, rue Saint-Pierre, n. 10. (3950)

A VENDRE un Fonds d'Hôtel

agencé tout à neuf, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Lyon. On facilitera pour le paiement, moyennant bonne caution.

S'adresser petite rue Mercière, 2. (622)

ON DEMANDE Un Commis aux écritures

et un Employé pour les courses et recettes.

Il faut pouvoir garantir sa gestion et donner de bons renseignements.

S'adresser, par lettre affranchie, à M. Billard, rue Royale, n. 20, à Lyon. (1365)

CHEMIN DE FER DE LYON A AVIGNON. COMPAGNIE TALABOT.

MM. les actionnaires sont invités à déposer leurs titres dans les bureaux de la Compagnie, grande rue des Feuillants, 7, à partir du 20 juin, de neuf heures à deux heures, pour en obtenir le règlement et la liquidation. (1480)

Sève de Médoc.

Cette préparation donne aux vins le parfum du vin de Bordeaux et la propriété de se conserver. (4623)

Pâte Epilatoire.

Elle enlève parfaitement le poil et le duvet sans altérer la peau. — Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 13.

EAUX MINÉRALES SALINES ET SULFUREUSES D'URIAGE.

A UNE HEURE ENVIRON DE GRENOBLE.

Ces Eaux, dont la réputation s'accroît tous les jours, et où l'on trouve toutes les ressources qu'on rencontre dans les établissements les plus importants, s'ouvrent cette année, comme de coutume, le 1^{er} juin.

On trouve à Grenoble, pour se rendre à Uriage par une route magnifique et pittoresque, outre deux départs par jour, l'un à six heures du matin et l'autre à deux heures de l'après-midi, toutes sortes de voitures à volonté.

Pour les renseignements, on peut écrire en affranchissant à M. le receveur des Bains; à Uriage (Isère).

Ces Eaux, spéciales contre toutes les maladies de la peau, sont aussi renommées pour les affections rhumatismales, nerveuses, hypochondriaques, scrofuleuses, pour les maladies utérines, etc. Les enfants faibles, peu développés, même rachitiques, en éprouvent des effets très salutaires. (1338)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n. 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirup végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon. (4495)

A VENDRE Un Fonds de Café, situé cours d'Herbouville, à Saint-Clair, n. 20, 21 et 22. S'adresser au café Brerot. (631)

A VENDRE Un fonds de ferronnerie. S'adresser à M. Dero-mas, rue Confort, 20, au 1^{er}, à Lyon. (600)

A VENDRE de suite pour cause de décès, un ancien fonds d'épicerie et buvette, situé rue de la Citadelle, 4, Tapis de la Croix-Rousse. S'y adresser. (655)

A VENDRE OU A LOUER à des conditions avantageuses, un fonds de café et détail de bière. (638) S'adresser à M. Schimpf, brasseur à Vaise.

A LOUER avenue de Vendôme, près la rue des Passants, à la Guillotière, un rez-de-chaussée pouvant servir d'entrepôt de liquides, avec cave voûtée; autre rez-de-chaussée propre à l'établissement d'un café, avec terrasse, jardin et entre-sol; appartements aux 1^{er}, 2^e et 3^e, propres pour ateliers d'ouvriers en soie, le tout ayant une communication très facile. S'adresser, pour louer, à M. Pallordet, marchand de vin, avenue de Saxe, près la rue des Passants, à la Guillotière. (653)

A VENDRE pour cause de départ, un bien achalandé, situé dans un des bons quartiers de la ville, susceptible, plus tard, de prendre un grand accroissement. (1370) S'adresser, pour les renseignements, à M. Poizat, liquoriste, grande rue Sainte-Catherine, n. 3.

A LOUER DE SUITE Un vaste magasin, arrière-magasin et chambres, au centre de la grande rue de la Guillotière, n. 78. S'adresser à M. Berger, cours de Broches, n. 9, à la Guillotière. (586)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A compter de la Saint-Jean prochaine, l'étude de M^e RANCHE, avoué, actuellement rue Gentil, n. 1, sera transférée rue d'Oran, n. 2, à l'entresol, ancienne place de la Boucherie-des-Terreaux. (2688)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir du 1^{er} juillet prochain, l'étude de M^e RUBY-LOUIS, avoué près le tribunal civil de Lyon, successeur de M. MUGNIER, démissionnaire, sise actuellement rue Saint-Dominique, n. 11, sera transférée dans la rue de l'Herberie, n. 5, au 1^{er}, en face de la place de l'Herberie. (1372)

A LOUER de suite pour cause de départ, appartement de six pièces, rue Saint-Dominique, 2, maison Badin. On louera au-dessous du prix du bail que l'on produira. S'adresser au portier. (654)

A LOUER SUR-LE-CHAMP un appartement garni ou non garni, composé de neuf pièces outre les accessoires, rue Saint-Dominique, n. 11, au 1^{er}. — S'y adresser. (1477)

GAZ DE REIMS.

MM. les actionnaires de la Compagnie d'Eclairage au Gaz de la ville de Reims sont prévenus que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu jeudi 25 juin, à midi, aux bureaux de la Compagnie, place Neuve-des-Carmes, n. 7, à l'entresol. (6184)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir du jeudi 18 juin courant, le cabinet de M. Ravier, arbitre de commerce, actuellement rue Clermont, 1, au 4^e, sera transféré rue de l'Arbre-Sec, 34, maison Morand, 2^e escalier, au 1^{er}. Les ateliers de M^{me} Ravier, faiseuse de corsets, auront le même transfert. (1479)

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE.

BANDAGE HERNIAIRE

A PELOTE MÉCANIQUE, Sans Sous-Cuisses,

Approuvé par la Société de Médecine de Lyon et reconnu supérieur à tous ceux inventés jusqu'à ce jour.

Le mécanisme de ce bandage a pour but de fixer la pelote sur l'anneau de la hernie inguinale ou crurale, sans qu'elle puisse être déplacée par aucune position du corps, qu'elle ne gêne dans aucun de ses mouvements.

Se vend chez les inventeurs et seuls propriétaires, Golay père et fils, mécaniciens-orthopédistes et bandagistes, rue de Puzy, 11. (652)

PROCÉDÉS-ROULZ.

DÉSIR ET ARQUICHE, SEULS CONCESSIONNAIRES.

Fabrique et Magasin, rue Tramassac, 22. — Magasin, place des Terreaux, 19.

Couverts de tous genres argentés et en vermeil, imitant parfaitement l'or et l'argent; candélabres, lustres, réchauds, cafetières, théières, chocolatières, porte-bouteilles, plats ronds et ovales à filets et contours, plateaux unis et damasquinés, etc., etc., et en général tout ce qui concerne le service des maîtres d'hôtel, des cafetiers et des restaurateurs.

On remet à neuf les bronzes et les vieux plaques.

On expédie pour la France et l'étranger. Bronzes et vases sacrés d'église en modèles très variés. (6300)

CHOCOLAT

AU LAIT D'AMANDES,

De BOUTRON-ROUSSEL, fabricant à Paris, boulevard Poissonnière, 27.

Ce Chocolat rafraîchissant, d'une digestion facile, est un aliment aussi agréable que salutaire pour les personnes d'un tempérament échauffé. Il est recommandé dans les irritations de poitrine ou d'estomac, dans les affections catarrhales et les gastrites. Dépôt général au magasin de THES DE CHINE, place des Célestins, n. 6, et dans toutes les bonnes maisons de Lyon. (4747)